



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Corée du Nord

Question écrite n° 59030

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la position française quant à la manière dont les États-unis ont obtenu la libération des deux jeunes journalistes américano-nord-coréennes le 5 août 2009. En effet, si la diplomatie semble avoir changé avec l'arrivée d'un nouveau président à la Maison blanche, cette libération et la présence de l'ancien président Bill Clinton paraissent tout de même assez surprenantes. L'observateur objectif paraît en effet apercevoir un changement radical entre les votes comminatoires de l'ONU et la photo souvenir Clinton-Kim Song Il. Certes, toutes les initiatives de préservation de la paix sont bonnes à prendre ; toutefois, un tel changement, paraissant assez unilatéral et soudain, ne peut pas laisser indifférents les alliés des États-unis, comme la France. Il lui demande donc quelle a été la position de notre pays sur ce dossier.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur le récent voyage de l'ancien président américain Bill Clinton en Corée du Nord, et sur les implications qu'il pourrait avoir sur notre relation bilatérale avec la République populaire démocratique de Corée. Le déplacement de M. Clinton a été motivé par la détention par les autorités nord-coréennes de deux journalistes américaines depuis avril 2009. La mission de l'ancien président américain a, dans ce contexte, permis non seulement la libération des deux journalistes détenues, mais a également amorcé une certaine détente de la part de Pyongyang dans ses relations avec la Corée du Sud. Le déplacement de la présidente de Hyundai en Corée du Nord, puis l'envoi à Séoul d'une délégation de hauts responsables nord-coréens aux obsèques de l'ancien président sud-coréen et artisan de la « Sunshine policy », Kim Dae-jung, en août, ont illustré cette volonté d'apaisement, confirmée par Kim Jong-il au Premier ministre chinois qui s'est rendu en Corée du Nord début octobre. Pour autant, les derniers mois ont été particulièrement préoccupants, au regard des deux dossiers auxquels la France attache une grande importance dans ses relations avec la Corée du Nord, à côté du dialogue intercoréen : le dossier nucléaire et la situation des droits de l'homme. Dans le dossier du nucléaire et de la prolifération, la Corée du Nord s'est en effet retirée des Pourparlers à Six et a effectué plusieurs tirs de missiles et un essai balistique (5 avril), en violation des résolutions 1695 et 1718 du Conseil de sécurité des Nations unies. Le 25 mai, elle a procédé à un deuxième essai nucléaire, condamné à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité des Nations unies (résolution 1874 du 12 juin). La Corée du Nord doit respecter les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les engagements internationaux qu'elle a elle-même pris. Dans le domaine des droits de l'homme, nous constatons que la situation demeure toujours aussi mauvaise et qu'aucun progrès n'a été enregistré. La France suit avec la plus grande attention la situation de la Corée du Nord. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a décidé de charger M. Jack Lang d'entreprendre une mission d'information sur ce pays en qualité d'envoyé spécial. M. Lang a été invité à présenter au chef de l'État et au ministre des affaires étrangères et européennes, à l'issue de cette mission, les initiatives que la France pourrait utilement prendre pour contribuer au règlement de la crise nord-coréenne, ainsi qu'une analyse sur les circonstances qui pourraient conduire la France à envisager l'établissement de relations

diplomatiques avec la République populaire démocratique de Corée en tenant compte de la nécessité de progrès sur la question nucléaire, les relations intercoréennes et la situation humanitaire et des droits de l'homme. Après s'être rendu au Japon (4-6 octobre), en Corée du Sud (6-11 octobre), et aux États-Unis (18-30 octobre) où il a eu des entretiens au plus haut niveau, M. Lang poursuit mission. Après un déplacement en Chine, il se rendra en Corée du Nord.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59030

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 septembre 2009, page 8901

**Réponse publiée le :** 8 décembre 2009, page 11673